



TABLE DE CONCERTATION NUMÉRIQUE

→ H21- #01

MERCREDI 24 FÉVRIER 2021
15 H 30, VIRTUEL
ORDRE DU JOUR

- | | | | |
|-------|---|-------|--|
| 0.0 | Procédures | 0.2.2 | Adoption |
| 0.1 | Praesidium | 0.3 | Suite du procès-verbal |
| 0.2 | Procès-verbal : | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.2.1 | A20-03 (25 novembre 2020) | | |
- 1.0 Subvention externe (solde disponible : 1.022,49 \$)**
- 1.1 [H21-04](#) : L'Impudique (1.000,00 \$ demandés)
 - 1.2 [H21-05](#) : Association pour la réappropriation en milieu urbain-ARMU (1.000,00 \$ demandés)
- 2.0 Affaires exécutives**
- 2.1 Délégué.e.s
 - 2.1.1 Commission des études (un préuniversitaire)
 - 2.2 CVM : [Plan](#) écologisation : consultation
 - 2.3 Comité d'échanges et de consultations AGE-CVM ([entente](#)) : suivi rencontre 17-02-2021
 - 2.4 Interassociatif : 20 février 2021 – Retour (Procès-verbal)
 - 2.5 Plan d'action H21 :
 - 2.5.1 [Coop Magasin scolaire](#) : suivi
 - 2.5.2 [Site web de l'AGECVM](#) : résultats concours phase 1
 - 2.5.3 [Mobilisation AGE CVM](#) : suivi
 - 2.5.4 [Briser l'isolement](#) : suivi
 - 2.5.5 [Produits menstruels gratuits](#) : suivi
 - 2.6 Bureau exécutif
 - 2.6.1 Postes vacants
 - 2.6.1.1 Responsable aux Affaires internes
 - 2.6.1.2 Responsable à l'Information
 - 2.6.1.3 Responsable aux Affaires externes
 - 2.6.1.4 Responsable à la Pédagogie
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités**
- 3.1 Comité endormi
- 4.0 Locaux**
- 5.0 Budget des comités (5000,00 \$ dispo pour thématiques et 5000,00 \$ pour concentration)**
- 5.1 Demandes ([Projet](#) répartition)

5.1.1 Demande Improvisation (1096,00 \$)	5.1.5 Demande Sciences de la nature (998,60 \$)
5.1.2 Demande Libertad (182,83 \$)	5.1.6 Demande T.I.L. (251,64 \$)
5.1.3 Demande Design intérieur (683,00 \$)	5.1.7 Demande Techniques de gestion (4000,00 \$)
5.1.4 Demande Optimonde (4.000,00 \$ + 350,00 \$)	
 - 5.2 Subvention étudiante
- 6.0 Activités des comités**
- 7.0 Affaires diverses**
- 7.1 À venir
- 8.0 Levée**

**TABLE DE CONCERTATION**

#03

PROCÈS-VERBAL (Projet): 25 NOVEMBRE 2020LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

Nom, Prénom	Matricule	Concentration / Comité thématique
Bouthillette, Francis Mwabi		Bureau exécutif
Sansot, Victor	2050365	Comité du Journal étudiant (L'Exilé)
Bellahcen, Bahia	1771787	Design d'intérieur
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	1968488	EnVIEUXronnement
Harnois Florence	1379899	Graphisme
Cordélia Mercier	1932334	Improvisation
Martineau,Carolyn	1821219	Made in Japan
Ménard, Laurélie	2077793	Optimonde
Huissoud, Mathis	1968981	Optimonde
Pablo Roy-Avilan	1056533	Radio du Vieux
Quentin Freire novo	1975251	SAE
Hoang Quan, Tran	2046266	Sciences de la nature
Leïla Ngabirano	6163297	Sciences de la Nature
Brault, Félix-Antoine	1814352	SH - Regards sur la personne
McBrearty Aurélie	1132981	Soins infirmiers
Reyman, Luca	1977599	Vieux-Dragon

0.0 Procédures

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'ouverture de la Table de concertation A20-03**

Bureau exécutif appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.2 Présidium

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **Aurélie McBrearty comme animatrice de la présente Table de concertation et Francis Mwabi Bouthillette comme secrétaire**

Bureau exécutif appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal ([A20-02](#) – 21 octobre 2020)



- TABLE DE CONCERTATION A20-#3

0.3.1 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption
✓ Table de concertation [A20-02](#), 21 octobre 2020

0.3.2 Adoption

Made in Japan propose **l'adoption du procès-verbal tel quel**
✓ **Table de concertation [A20-02](#), 21 octobre 2020**
Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

1.0 Mot du Bureau exécutif

2.0 Ouverture – fermeture de comités

2.1 Comités [endormis](#) : suivi

3.0 Locaux

4.0 Budget des comités

4.1 Financements complémentaires : projets déposés

4.1.1 Comités thématiques (solde disponible : 1691,31 \$)

4.1.2 Comités de concentration (solde disponible : 2651,68) : H&C ([prop.](#))

4.2 Subvention étudiante

5.0 Activités des comités

6.0 Affaires exécutives

6.1 Délégué.e.s

6.1.1 Commission des études (un préuniversitaire)

6.1.2 [Comité institutionnel](#) contre les violences sexuelles (09 décembre 2020)

6.2 CVM : [Projet](#) Politique environnementale

6.3 [Lettre](#) au Ministère de l'Enseignement supérieur

6.4 Interassociatif : 21 novembre 2020 – Retour ([Procès-verbal](#))

6.5 Plan d'action A20

6.5.1 Assurances collectives : calendrier

6.5.2 Contrer les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM : formation

6.5.3 Comité magasin scolaire coop : élire comité

6.6 [Refaire site web](#) AGECVM : mise en œuvre

6.7 Bureau exécutif :

6.7.1 Postes Vacants

6.7.1.1 Responsable aux Affaires internes

6.7.1.2 Responsable à l'Information

7.0 Affaires diverses

8.0 Levée

Vieux-Dragon propose **d'adopter l'ordre du jour tel qu'affiché**
Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

1.0 Mot du Bureau exécutif

-

2.0 Ouverture – fermeture de comités



- TABLE DE CONCERTATION A20-#3

2.1 Comités [endormis](#) : suivi

Le Comité Sciences humaines – Regards sur la personne demande de redevenir actif

3.0 Locaux

R.A.S.

4.0 Budget des comités

4.1 Financements complémentaires : projets déposés

4.2.1 Comités thématiques (solde disponible : 1691,31 \$)

-

4.2.2 Comités de concentration (solde disponible : 2651,68 \$) : H&C ([prop.](#))

-

4.2 Subvention étudiante

-

5.0 Activités des comités

-

6.0 Affaires exécutives

6.1 Délégué.e.s

6.1.1 Commission des études : un préuniversitaire

-

6.1.2 [Comité institutionnel](#) contre les violences sexuelles (09 décembre 2020)

Le Bureau exécutif invite les membres présent.e.s à la Table de concertation, ainsi que les représentant.e.s de comité à suivre la formation offerte en ligne par le Cégep du Vieux Montréal

6.2 CVM : [Projet](#) politique environnementale

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **qu'un membre du Comité en-VIEUXronnement ait une place au sein du comité Politique environnementale du Cégep du Vieux Montréal**

Le Bureau exécutif appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **Xavier Courcy-Rioux comme délégué sur le comité Politique environnementale du Cégep du Vieux Montréal**

Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

6.3 [Lettre](#) au Ministère de l'Enseignement supérieur

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **de mettre ce point en dépôt jusqu'à la prochaine Table de concertation**

Le Bureau exécutif appuie
Adoptée à l'unanimité

6.4 Interassociatif : 21 novembre 2020 – Retour ([Procès-verbal](#))



- TABLE DE CONCERTATION A20-#3

6.5 Plan d'action A20 : suivi

6.5.1 Assurances collectives : calendrier

-

6.5.2 Contrer les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM : formation

-

6.5.3 Comité magasin scolaire coop : élire comité

Considérant que la Direction du Cégep du Vieux Montréal souhaite transformer le magasin scolaire en coop avec comme partenaire COOPSCO,

Le Bureau exécutif propose **que la Commission de suivi au Cégep du Vieux Montréal sur ce dossier de coopérative en lieu et place du Magasin scolaire ait comme mission supplémentaire de s'assurer :**

- **que l'Association étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM) participe au processus de transition;**
- **que la promesse d'une participation étudiante sur le futur Conseil d'administration de la Coop du Cégep du Vieux Montréal soit respectée;**
- **que la promesse du prix le plus bas soit respectée.**

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

6.6 [Refaire site web](#) AGECVM : mise en œuvre

-

6.7 Bureau exécutif

6.4.1 Postes Vacants

6.4.1.1 Responsable aux Affaires internes

-

6.4.1.2 Responsable à l'information

-

7.0 Affaires diverses

-

8.0 Levée

Bureau exécutif propose **la levée de la Table de concertation [A20-03](#) de ce 25 novembre 2020**

Journal étudiant L'Exilé appuie

Adoptée à l'unanimité

SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Collectif L'Impudique

Concentration: _____

Telephone: (438) - 402 1103

Date: 06/02/2021

Courriel: rihannaboum@riseup.net



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique., au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Nous sommes un collectif de bébésistes œuvrant sur les thèmes du trauma lié aux abus sexuels et de la guérison. Nous souhaitons auto-publier une œuvre de plus grande envergure (plus de 40 pages) traitant de ces thèmes ainsi que de l'alcoolisme, du monde du travail et de la pédophilie.

Montant demandé : 1000\$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Nous souhaiterions que notre projet soit un moyen de diffuser un récit lié aux traumas et aux abus tout en voulant le faire dialoguer avec des œuvres semblables.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Nous pensons que les thématiques liées aux traumas et à l'abus sexuels sont des sujets s'adressant à tous, mais particulièrement des gens sortant de situations traumatiques pédophiles.

Vue étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Nous comptons organiser un lancement de la bande-dessinée au cégep du Vieux-Montréal lequel serait accompagné d'un atelier-discussion sur la guérison.

Date(s): Automne 2021 Lieu(x): Cégep du Vieux-Montréal

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : 50 à 100 personnes.

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Nous avons déjà contacté un atelier d'impression (Katasoho) professionnel qui nous a rendu un budget d'impression

2- Nous avons demandé de l'argent à différentes autres associations étudiantes ayant une politique de dons externes.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ____/____/____, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): A.R.M.U.

(association pour la réappropriation en milieu urbain)

Concentration: _____

Telephone: (514) - 977-7688

Date : /02/2021

Courriel: lachoppe@riseup.net



Veillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Concrètement, nous tentons actuellement de faire exister un espace -exempt de comportements oppressifs- où parler d'écologie, de décolonialisme et de féminisme. Nous en sommes plus précisément à instaurer des permanences, c'est à dire des moments où le local est ouvert pour que toutes les personnes intéressées passent prendre un café et se renseignent sur le projet. Ces dernières ont lieu tous les lundis, et tous et toutes y sont bienvenu-es, puisqu'en somme, c'est par la présence et l'implication de nouvelles personnes qu'un projet d'une si grande ampleur prend tout son sens. (Voir dans la dernière section les notes au sujet de la COVID-19, elles expliquent les mesures prises par les membres du centre social)

Montant demandé : **1.000,00 \$**

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Le centre social vise notamment à rassembler des personnes issues de différentes communautés du quartier Hochelaga-Maisonneuve autour des luttes dont nous avons parlées plus haut. Dans ce sens, le centre social fait exister des discours exempts d'oppression au travers de ces communautés, en organisant différents événements. Que ce soit par des workshops populaires ou la préparation de divers ateliers, la mission du centre social consiste d'abord et avant tout à permettre à ses membres, et plus encore, l'accumulation de savoirs théoriques et pratiques ainsi que la cohabitation dans un espace collectif.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Les activités du centre social sont ouvertes à tous et à toutes

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

R.A.S. pour le moment

Date(s): _____ Lieu(x): _____

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : _____

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Aucune information disponible

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-Depuis le début des activités du centre social, l'impact du projet se fait ressentir à travers toute la communauté qui le traverse. Que ce soit par la transmission de connaissances théoriques et celle de savoirs pratiques, les bénéfices d'un tel projet sont importants. En tant que centre social ou l'entraide mutuelle constitue un pilier, nous aspirons également à offrir du support et du soutien aux personnes plus marginalisées qui habitent le quartier Hochelaga-Maisonneuve. C'est également un espace où nous réfléchissons les luttes à venir et organisons concrètement celles-ci.

2-AU SUJET DE LA COVID-19

Le contexte pandémique dans lequel nous évoluons présentement nous oblige à repenser la manière dont nous pouvons faire exister le centre social. Un protocole covid a déjà été adopté, protocole permettant au centre social de donner ses activités tout en respectant les mesures de distanciation sociale, protocole qui sera appliqué lorsque la période de confinement actuelle sera terminée. Ainsi, la réduction du nombre de participant.e.s signifie une affluence moins importante aux activités organisées par le centre social. C'est pourquoi, certaines de celles-ci seront présentées plus d'une fois. L'hiver fut consacré à de grands chantiers de rénovation et au réaménagement de l'espace. Certains collectifs du centre social travaillent présentement à la reconfiguration des services qu'ils offrent. Par exemple, la Mandragore, bibliothèque du centre social, s'affaire à mettre sur pied une bibliothèque virtuelle. Sommes toutes, le confinement et le contexte pandémique ne signifient pas l'interruption des activités du centre social, mais bien plutôt une opportunité dont nous voulons nous saisir pour réfléchir à comment il pourra exister et continuer de constituer un pôle d'entraide mutuelle pour le quartier en plus de nous donner du temps pour peaufiner les activités qui reprendront dès qu'il sera possible de le faire.

La situation pandémique a affecté les finances de notre espace social. C'est pourquoi nous cherchons présentement différentes sources de financement afin de récolter les fonds nécessaires à la poursuite de ses activités.

ANNEXE :

Description sommaire de l'activité ou du projet

Dans les derniers mois, diverses initiatives ont pris forme dans le local, et même à l'extérieur: plusieurs ont travaillé dans le potager, y ont fait pousser des légumes et des fines herbes qui sont maintenant utilisés pour faire des soupers collectifs. À titre d'exemple, un de ces repas collectifs a permis à différents groupes de coaliser leurs forces afin de prendre plus largement part à la lutte écologiste.

Nous travaillons également à l'aménagement intérieur et à l'amélioration de la structure du bâtiment, au moyen de chantiers et de corvées collectives. Nous portons une attention particulière à la transmission des savoirs liés au domaine de la construction et de la rénovation, en priorisant des formations pratiques données par des camarades où chacun-e peut apprendre à son rythme.

Le Centre social accueille divers types d'évènements: il est possible de réserver l'espace pour y tenir des conférences, des projections, des shows ou des ateliers (en écrivant à lachoppe@riseup.net).

Pour assurer la pérennité du projet, le Centre social aura besoin de subventions, puisque les activités qui s'y tiennent doivent demeurer le plus accessible possible. Les dépenses comprennent le loyer (c'est-à-dire la contribution du Centre social au paiement de l'hypothèque de l'Achope), l'électricité, et quelques achats de matériel pour la tenue des activités.

**Rendez-vous en Assemblée générale ou Table de concertation
le mercredi 24 / février / 2021,
(sue réserve de confirmation) pour décision et suivi**

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X IX6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Plan d'écologisation 2021-2025 du cégep du Vieux Montréal
Février 2021



Le cégep du Vieux Montréal

Fondé en 1968, le cégep du Vieux Montréal (CVM) est issu du regroupement du Collège Mont-Saint-Louis, de l'Institut de technologie de Montréal, de l'Institut des arts appliqués, de l'École des beaux-arts de Montréal, du Collège Sainte-Marie et de plusieurs écoles d'infirmières des grands hôpitaux du centre-ville. Il a ainsi hérité, dès sa création, de solides traditions d'enseignement et d'un enracinement unique au cœur du Quartier latin.

Situé au centre de la vitalité urbaine, économique et culturelle de Montréal, le cégep du Vieux Montréal est l'un des milieux d'études et d'apprentissage collégiaux francophones les plus riches et stimulants au Québec. Offrant un éventail de 52 programmes, options et profils préuniversitaires et techniques (DEC), ainsi que de nombreuses attestations d'études collégiales (AEC), il accueille chaque année plus de 6 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et plus de 3 000 à la formation continue et aux entreprises.

Le cégep du Vieux Montréal vise à former des personnes compétentes, autonomes, cultivées et engagées dans leur milieu, et ce, tout en valorisant le soutien et l'aide à la réussite grâce à une approche humaniste de la formation. Il favorise la concertation de sa communauté autour de projets communs. Il offre ainsi un milieu de vie dynamique, où chaque membre de la communauté étudiante peut parfaire ses acquis et s'impliquer dans une vaste gamme d'activités sociales, culturelles, artistiques, sportives, environnementales et scientifiques. Bref, il met toutes ses ressources en œuvre pour favoriser le développement intégral de la personne.

Reconnu depuis près de 40 ans pour son expertise en matière d'intégration des personnes en situation de handicap, le cégep du Vieux Montréal se positionne comme chef de file dans tout ce qui touche à l'adaptation de l'enseignement selon une diversité de besoins. À titre de Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI), il offre d'ailleurs des services à cet égard à tous les établissements d'enseignement de l'ouest du Québec. Le Cégep a également obtenu une reconnaissance ministérielle pour un centre de transfert : le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH). Né en 2010 d'un partenariat entre le cégep du Vieux Montréal et le Collège Dawson, le CRISPESH a pour mission de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société québécoise en accompagnant les organisations dans l'avancement des connaissances, ainsi que le développement et la promotion de pratiques sociales novatrices.

Le cégep du Vieux Montréal est également responsable de la mise en œuvre du Plan national de formation en métiers d'art pour l'ouest du Québec. Il offre ainsi les programmes de métiers d'art dans huit disciplines en collaboration avec l'Institut des métiers d'art et des écoles-ateliers associées. Il est aussi associé à l'École de danse contemporaine de Montréal et à l'École supérieure de ballet du Québec pour offrir des programmes de danse-interprétation.

La situation géographique du collège, sa vaste carte de programmes et ses mandats particuliers en font un établissement d'une grande diversité sociale et culturelle, où les différences peuvent s'exprimer ouvertement. Cette richesse d'horizons et de perspectives se révèle tout particulièrement dans la cohabitation harmonieuse et enrichissante des préoccupations sociales, de la culture, des arts, des sciences, de la technologie et de l'environnement.



La démarche du plan d'écologisation

Le cégep du Vieux Montréal travaille depuis 2009, en collaboration avec Environnement Jeunesse, à mettre en place un système de gestion environnementale basé sur l'amélioration continue. Ainsi, grâce aux efforts et aux outils de gestion mis en place par les membres du Comité d'action et de concertation en environnement (bilan environnemental quinquennal, plan d'action quinquennal, rapport annuel d'activités, Fonds environnemental), le CVM a reçu en 2011 le niveau « Excellence » du programme de certification Cégep Vert du Québec.

En 2019, le Collège a amorcé l'élaboration de son nouveau plan stratégique en misant sur l'engagement et la mobilisation de toute la communauté. Partant du bilan du Plan stratégique 2014-2019, le processus a amené l'institution à orienter ses efforts vers des actions et des projets porteurs pour l'avenir. Ainsi, l'environnement occupe une place importante dans les priorités du CVM. Cette nouvelle priorité a été exprimée par les membres du personnel lors de la tournée de consultations qui s'est déroulée à l'automne 2019. Lors de cette grande consultation, tous les services administratifs et les coordinations départementales ont été conviés à s'exprimer sur leurs préoccupations, leurs idées et leurs engagements personnels et institutionnels envers l'environnement, le développement durable, l'écocitoyenneté et sur la question des changements climatiques.

À la suite de ces rencontres, le Collège a choisi d'organiser une journée institutionnelle dans le cadre de la *Journée mondiale de mobilisation en faveur du climat*. Lors de cet événement, tenu le 27 septembre 2019, l'ensemble de la communauté était convié à prendre part à une grande discussion entourant les engagements environnementaux du cégep du Vieux Montréal. Au terme de cette journée de réflexions, le CVM a décidé de se mobiliser face à l'urgence climatique en s'engageant dans une démarche de carboneutralité, en consolidant sa démarche zéro-déchet et en poursuivant les formations et l'animation environnementales. Ces engagements se sont traduits notamment par la mise en place du Bureau de l'environnement et de l'innovation qui est chargée de rédiger et de mettre en œuvre le plan d'écologisation.

La vision

- Répondre aux objectifs de développement durable de l'ONU
- Éduquer à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté
- Gérer durablement les opérations du bâtiment
- Sensibiliser et susciter l'engagement de la communauté aux enjeux environnementaux
- Jeter les bases d'un nouveau système de gestion environnemental collaboratif
- Mettre en œuvre la politique environnementale
- Hiérarchiser les actions à réaliser et standardiser la récolte des données
- Assurer les suivis environnementaux dans une optique d'amélioration continue
- Offrir un support à la communauté et briser les silos
- Utiliser le système de gestion prouvé de l'AASHE (*Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education*) et atteindre la certification STARS (*Sustainability Tracking, Assessment & Rating System*)

Le Plan d'écologisation 2021-2025 sera mis en œuvre sur une période de quatre ans en concomitance avec le plan stratégique du cégep. Il vise principalement à valoriser l'éducation relative à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté, ainsi qu'à mettre en place un système de gestion environnementale cohérent en fonction des objectifs de développement durable de l'ONU. Le CVM désire sensibiliser et responsabiliser la communauté tout en formant des futurs écocitoyennes et écocitoyens qui auront un impact concret sur le monde de demain et sur tous les enjeux que devront affronter les prochaines générations. Ce plan d'action environnemental est largement inspiré de la mouvance du bien-être pour tous et du bonheur durable qui visent plus largement l'inclusion, la sécurité alimentaire et la réduction des inégalités et de la pauvreté.

Bien que le plan d'écologisation touche aux aspects sociaux et économiques de la communauté, il met l'accent sur le concept du laboratoire vivant, selon lequel le quartier, les installations physiques, les bâtiments ainsi que les espaces verts du cégep sont utilisés comme des lieux pertinents où des projets de recherche, des stages et des ateliers pédagogiques peuvent être réalisés par les membres de la communauté.



L'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté

Afin de viser l'amélioration continue de nos pratiques et d'être en mesure de bien évaluer les avancées, il est essentiel de bien définir ce que représente l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté, ainsi que l'éducation relative au développement durable.

Lucie Sauvé définit l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté comme suit :

« Il s'agit d'une dimension essentielle de l'éducation fondamentale qui concerne une sphère d'interactions à la base du développement personnel et social : celle de la relation au milieu de vie, à cette "maison de vie" partagée. L'éducation relative à l'environnement vise à induire des dynamiques sociales, d'abord à l'échelle des communautés, puis à celle de réseaux de solidarité élargis, favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socio-environnementales et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent. »¹

Le principe essentiel à l'éducation relative à l'environnement réside dans l'étude des interrelations sociales développées entre les humains et leur milieu de vie. Cette définition vient élargir la portée de l'éducation relative à l'environnement à de multiples disciplines, par exemple la sociologie, la philosophie, l'écologie, la géographie, etc. De son côté, l'UNESCO indique que l'éducation au développement durable (EDD) sera la principale voie pour transformer les sociétés devant les défis environnementaux qui seront soulevés tout au long du 21^e siècle. L'UNESCO définit l'éducation relative au développement durable ainsi :

« L'EDD vise à développer les compétences qui rendent les individus capables de réfléchir à leurs propres actes, en tenant compte de leurs conséquences sociales, culturelles, économiques et environnementales présentes et futures, à l'échelon local et au niveau mondial, d'agir de manière durable dans des situations complexes, ce qui peut les pousser à s'engager dans des directions nouvelles, et participer aux processus sociopolitiques pour faire avancer leurs sociétés sur la voie du développement durable. L'EDD doit être comprise comme faisant partie intégrante d'une éducation de qualité, indissociable du concept d'apprentissage tout au long de la vie : les établissements d'enseignement de tous niveaux – de l'éducation préscolaire à l'enseignement supérieur, sans oublier l'éducation non formelle et informelle – peuvent et doivent tous considérer que le fait de traiter abondamment des questions de développement durable et de faciliter l'acquisition des compétences en matière de durabilité relève de leur responsabilité. L'EDD apporte à chaque élève une formation utile et véritablement pertinente au regard des défis auxquels le monde fait face aujourd'hui. »²

Cette définition de l'UNESCO englobe l'ensemble des disciplines présentes au cégep et valorise l'enseignement tout en s'appuyant sur les 17 objectifs de développement durable.

¹ Sauvé, L. 2002. [L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes](#). *Connexion*, la revue d'éducation scientifique, technologique et environnementale de l'UNESCO, Vol. XXVII. 2002, no1/2, p.1-4.

² UNESCO. [L'éducation en vue des objectifs de développement durable : objectifs d'apprentissage](#). Page consultée le 20 janvier 2021.



Les objectifs en matière de développement durable de l'ONU

L'ONU a développé 17 objectifs de développement durable³ à réaliser d'ici 2030 afin de parvenir à un avenir juste et équitable. Ces objectifs répondent aux grands défis mondiaux auxquels nous devons faire face afin de mettre fin aux inégalités, à la pauvreté, aux problématiques environnementales et climatiques et pour favoriser la prospérité, la paix et la justice. Les objectifs sont interconnectés et se veulent inclusifs.

Afin d'entrer dans une aire de transition écologique au cégep du Vieux Montréal qui soit inclusive et pour mettre en place un plan d'écologisation qui soit cohérent avec les visées de l'ONU, il est essentiel de s'inscrire dans l'ensemble de ces 17 objectifs. Pour ce faire, les objectifs seront identifiés dans le plan d'écologisation.

Figure 1 — Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU



³ ONU. [Objectifs de développement durable](#). Page consultée le 20 janvier 2021.

Définitions

Environnement

« Ensemble d'éléments physiques, chimiques et biologiques, en interaction avec des facteurs géographiques, économiques et sociaux, qui est susceptible d'influer sur les organismes vivants, notamment sur le bien-être, la santé ainsi que sur les activités de l'être humain, et qui peut, réciproquement, être influencé par celles-ci. »⁴

Développement durable

« Au Québec, le développement durable s'entend donc d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »⁵

Écocitoyenneté

« L'écocitoyenneté est caractérisée par un ensemble d'acteurs sociaux qui sont touchés directement ou indirectement par des enjeux environnementaux et qui décident de protéger ou d'améliorer l'environnement. Cette réponse citoyenne aux enjeux environnementaux permet de lier l'engagement à l'environnement au sein des dimensions sociales, politiques et économiques. »⁶

⁴ Office québécois de la langue française, [Vocabulaire du développement durable](#). Québec, gouvernement du Québec, créé en 2010, dernière mise à jour le 1^{er} mars 2019. Page consultée le 31 janvier 2020.

⁵ [Environnement et Lutttes contre les changements climatiques, à propos du développement durable](#). Québec, gouvernement du Québec, mis à jour en 2020. Page consultée le 31 janvier 2020.

⁶ Séguin, M., De Coninck, P. et Tremblay, F. (2005). Présentation du dossier : Le contexte planétaire de l'écocitoyenneté. *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 18, no 1, p. 18-25.

Le plan d'écologisation 2021-2025 : objectifs, moyens et résultats attendus

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
<p style="text-align: center;">Développer l'éducation relative à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté</p> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;">   </div>	<p>Évaluer l'intégration des notions liées à l'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté dans les programmes et les cours</p>	Inventorier les programmes ayant des objectifs pédagogiques en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté (EDDÉ).
		Inventorier l'ensemble des cours touchant totalement ou partiellement aux notions liées à l'EDDÉ.
		Tendre vers l'intégration des notions en EDDÉ dans un minimum de 20 % des cours offerts dans minimalement 90 % des départements.
		Recenser le nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant gradué des programmes offrant minimalement un objectif pédagogique lié à l'EDDÉ.
		Évaluer la possibilité d'offrir un programme lié à l'EDDÉ.
		Offrir au moins un stage immersif lié à l'EDDÉ d'une durée minimale d'une semaine.
		Évaluer la possibilité d'inclure des compétences en matière d'EDDÉ dans la formation générale.
	Tester les connaissances de la communauté étudiantes en matière d'EDDÉ à son admission et repasser le test à la même cohorte à la fin de son parcours scolaire.	
	<p>Soutenir l'intégration des notions en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté</p>	Favoriser la formation et l'accompagnement des enseignant.e.s et des conseiller.ère.er.s pédagogiques dans l'intégration des notions d'EDDÉ.
		Favoriser l'utilisation du campus et de son voisinage comme un laboratoire vivant en y mettant en place des projets de recherche et des activités pédagogiques concernant l'air, le climat, le bâtiment durable, la gestion de l'énergie, l'alimentation, l'aménagement durable, l'approvisionnement responsable, le transport, la gestion des matières résiduelles, la gestion durable, la diversité, l'engagement public, l'investissement responsable et le bien-être au travail.
	<p>Soutenir la recherche en environnement, développement durable et écocitoyenneté</p>	Recenser la proportion des projets de recherche portant sur l'EDDÉ et menés par le personnel de recherche et les départements.
		Tendre vers l'intégration des notions en EDDÉ par un minimum de 15 % des chercheurs et dans minimalement 75 % des départements impliqués dans la recherche.
		Évaluer la possibilité de mettre en place un partenariat afin de lancer des projets de recherche en EDDÉ.
		Faciliter la mise en place de projets de recherche en recensant l'ensemble de la documentation contenue à la bibliothèque qui traite d'EDDÉ et en évaluant la possibilité d'élargir les ressources externes par le biais de partenariats.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
<p data-bbox="110 435 344 532">Susciter l'engagement de la communauté</p>    	<p data-bbox="387 467 717 678">Favoriser l'intégration des notions en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté dans les activités de la vie étudiante</p>	<p data-bbox="760 245 2542 272">Maintenir et développer des équipes de sensibilisation par les pairs à l'EDDÉ en engageant et en formant des membres de la communauté étudiante.</p> <p data-bbox="760 302 2529 367">Organiser des activités de sensibilisation par les pairs, d'une durée minimale d'une heure par année, permettant de responsabiliser l'ensemble de la population étudiante.</p> <p data-bbox="760 396 1983 423">Offrir à l'ensemble des membres de la communauté étudiante des activités d'accueil axées sur l'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 453 1540 480">Poursuivre l'animation des comités étudiants en matière d'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 509 1567 537">Poursuivre l'animation des comités étudiants d'agriculture urbaine.</p> <p data-bbox="760 566 1354 594">Favoriser la mise en place d'une entreprise-école.</p> <p data-bbox="760 623 1494 651">Promouvoir et consolider le Fonds environnemental du CVM.</p> <p data-bbox="760 680 2045 708">Assurer la mise en place du CASSET (Centre d'animation en science, santé, environnement et technologies).</p> <p data-bbox="760 737 1335 764">Mettre en place un comité étudiant de plein air.</p> <p data-bbox="760 794 1728 821">Mettre en place annuellement quatre semaines thématiques en lien avec l'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 850 1408 878">Développer des emplois étudiants en lien avec l'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 907 1712 935">Maintenir les bourses au mérite pour souligner l'engagement environnemental.</p>
	<p data-bbox="387 1141 717 1206">Favoriser la communication environnementale</p>	<p data-bbox="760 971 1507 998">Consolider la section <i>Environnement</i> sur le site Web du Cégep.</p> <p data-bbox="760 1027 1516 1055">Poursuivre la diffusion du bulletin environnemental trimestriel.</p> <p data-bbox="760 1084 1873 1112">Mettre en place une signalisation annonçant les initiatives environnementales sur le campus.</p> <p data-bbox="760 1141 1516 1169">Animer les réseaux sociaux dédiés à l'environnement au cégep.</p> <p data-bbox="760 1198 2214 1226">Évaluer la possibilité de développer une visite guidée des initiatives environnementales lors des journées portes ouvertes.</p> <p data-bbox="760 1255 1766 1282">Concevoir et diffuser un guide sur l'écocitoyenneté à l'ensemble de la communauté.</p> <p data-bbox="760 1312 2534 1377">Mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation environnementale dédiée aux étudiant.e.s et aux employé.e.s permettant d'atteindre des résultats mesurables.</p>

	<p align="center">Favoriser une culture de durabilité</p>	Sonder la communauté collégiale sur les valeurs environnementales du cégep tous les deux ans.
		Développer un programme d'apprentissage par les pairs auprès des employé.e.s afin de favoriser la mobilisation de l'ensemble de la communauté autour d'initiatives durables, et ce, pendant un minimum d'une heure par année et en offrant la formation et les ressources financières nécessaires.
		Ajouter des informations sur la gestion ⁷ environnementale du Cégep dans la section « Travailler au CVM » du site Web et dans le processus d'accueil des nouveaux membres du personnel.
		Favoriser et poursuivre le perfectionnement des membres du personnel en matière d'EDDÉ.
		Tendre vers le perfectionnement de 75 % du personnel non enseignant en matière de gestion environnementale.
		Favoriser la tenue d'événements écoresponsables.
<p align="center">Susciter l'engagement public</p>   	<p align="center">Favoriser la mise en place de partenariats</p>	<p>Développer et maintenir, en collaboration avec le bureau de l'environnement et de l'innovation, un partenariat officiel à long terme avec un organisme communautaire pour la réalisation d'un projet ou d'un événement environnemental inclusif et participatif.</p> <p>Partager les bonnes pratiques environnementales avec une autre institution certifiée AASHE.</p>
	<p align="center">Sensibiliser la communauté sur l'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté</p>	<p>Évaluer la possibilité de développer des cours ainsi qu'au moins un programme à la formation continue qui seront offerts à la communauté et qui aborderont des notions d'EDDÉ.</p>
		<p>Organiser annuellement des expériences de bénévolat étudiant à réaliser dans la collectivité.</p>
		<p>Mettre en place un programme d'engagement communautaire à réaliser durant les heures de travail pour le personnel.</p>
		<p>Participer aux consultations publiques sur la mise en place des lois, règlements et politiques en matière d'EDDÉ.</p>
		<p>Mettre en place un système de vérification entourant la vente de produits dérivés à l'effigie du Cégep afin de s'assurer que les produits ont été fabriqués dans le respect des droits de l'homme.</p>

⁷ La gestion des matières résiduelles, les campagnes de sensibilisation environnementales, le fonds environnemental, le transport durable, la tenue d'événements écoresponsables, le bureau de l'environnement et de l'innovation, etc.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus	
Gérer durablement les opérations du bâtiment     	Gérer durablement l'air et les émissions de carbone	Compléter l'inventaire des émissions de GES pour les portées 1 et 2.	
		Compléter l'inventaire des émissions de GES pour la portée 3.	
		Procéder à une vérification des inventaires des émissions de GES par une entreprise certifiée ISO-14064-3.	
		Inventorier l'ensemble des émissions de gaz polluants provenant des sources stationnaires, des différentes sources de pollution, des sources mobiles, des déplacements et de la production électrique hors site.	
		Obtenir une performance nette, pour les portées 1 et 2, de moins de 0,215 Tm de CO ₂ eq/m ² . ⁸	
	Gérer durablement le bâtiment	Incorporer des notions environnementales dans le design et la construction.	
		Gérer durablement l'énergie	Tendre vers une consommation énergétique en deçà de 389 Btu/m ² /°C degré jour. ⁹
	Tendre vers une réduction de 25 % de la consommation d'énergie par rapport au cadre de référence (1 ^{er} mars 2014 au 29 février 2016). ¹⁰		
	Favoriser l'utilisation d'énergie propre	Privilégier l'utilisation d'énergie propre et renouvelable pour 80 % de la consommation d'énergie totale.	
		Favoriser la durabilité dans les offres alimentaires	Favoriser les achats de produits alimentaires écologiques, éthiques et faits à base de plantes dans les appels d'offres pour le concessionnaire alimentaire ainsi qu'au café étudiant.
			Évaluer la possibilité d'inventorier l'ensemble des aliments achetés par le concessionnaire alimentaire et le café étudiant.
			Mettre en place des marchés fermiers biologiques.
			Réaliser annuellement au moins une semaine thématique portant sur l'alimentation durable.
			Mettre en place des repas à faible impact carbone.
			Offrir des repas végétaliens diversifiés offrant des protéines complètes.
Sensibiliser les usagers des cafétérias à l'impact des choix alimentaires, notamment à l'aide d'affiches.			
Réduire le gaspillage alimentaire grâce à la mise en place d'un système de prévention des pertes alimentaires.			
Favoriser la vente à bas prix ou la distribution gratuite des surplus alimentaires auprès de la communauté étudiante.			
Détourner les matières organiques des sites d'enfouissement en compostant la nourriture issue de la préparation et de la consommation.			
Offrir de la vaisselle réutilisable à la cafétéria.			
Offrir des rabais pour les usagers qui apportent leurs tasses réutilisables.			

⁸ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

⁹ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

¹⁰ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles



 	Créer des aménagements paysagers durables	Entretien des aménagements paysagers et le gazon naturellement sans utiliser des pesticides et des fertilisants inorganiques.
		Mettre en place un programme intégré de contrôle des ravageurs.
		Mettre en place un plan d'aménagement des espaces verts favorisant la réduction des îlots de chaleur, la biodiversité et l'inclusion d'espèces indigènes.
	Favoriser l'approvisionnement durable	Rédiger des lignes directrices favorisant les achats durables à intégrer à la <i>Politique d'approvisionnement en biens, services et travaux de construction</i> .
		Élaborer des critères de durabilité à mettre en place lors de l'achat de biens et d'équipements.
		Favoriser l'achat d'appareils électroniques possédant la certification EPEAT (<i>Electronic Product Environmental Assessment Tool</i>).
		Acheter des produits d'entretien certifiés doux pour l'environnement (<i>Blue Angel labeled, ECOLOGO, EU Ecolabel, FSC, GECA, Green Seal Certified, Nordic Ecolabelling Board, EPA, ISO type 1</i>).
	Favoriser le transport durable	Favoriser l'achat de papier contenant minimalement 70 % de fibres issues de la post-consommation.
		Inventorier la proportion de la communauté étudiante se déplaçant de façon durable ¹¹ .
		Inventorier la proportion des membres du personnel se déplaçant durablement.
		Offrir 20 % de rabais sur l'abonnement annuel au BIXI.
		Évaluer la possibilité d'offrir un rabais aux membres du personnel sur l'abonnement d'un service d'autopartage.
		Évaluer les besoins de la communauté sur l'utilisation des bornes électriques dans le stationnement.
	Gérer durablement les matières résiduelles	Évaluer la possibilité de mettre en place un programme d'incitatifs financiers (tarif préférentiel pour les abonnements aux transports collectifs, retour garanti, remboursement d'une partie de l'équipement de cycliste, etc.).
		Adopter un plan de gestion des matières résiduelles.
		Caractériser les matières résiduelles annuellement.
		Générer moins de 0,45 tonne de déchets par usagers annuellement. ¹²
		Calculer le taux de diversion des matières résiduelles des sites d'enfouissement et tendre vers 60 %.
		Calculer le taux de diversion des déchets de construction des sites d'enfouissement et tendre vers 60 %.
		Élaborer une stratégie de gestion des déchets dangereux.
Poursuivre la participation du Cégep au programme de récupération des appareils électroniques SERPUARIENS.		
Gérer l'eau durablement	Poursuivre le réemploi des équipements électroniques via des OBNL certifiés par Arpe Québec.	
	Inventorier la quantité d'eau potable utilisée annuellement.	
	Évaluer la possibilité de mettre en place un plan d'économie d'eau potable.	
	Mettre en place une stratégie de gestion des eaux de pluie.	

¹¹ Le transport durable inclut les déplacements actifs (marche, course, vélo, etc.) ainsi que le transport en commun (autobus, train et métro).

¹² Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
Institutionnaliser l'environnement    	Mettre en place des outils de gestion en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté	Poursuivre les activités du CACE en tenant un minimum de quatre rencontres par année.
		Mettre en place le bureau de l'environnement et de l'innovation.
		Adopter un plan d'écologisation couvrant la période 2025-2030.
		Développer une section dédiée à l'environnement dans le prochain plan stratégique.
	Favoriser l'équité et la diversité	Maintenir des comités institutionnels portant sur la diversité et l'égalité qui travaillent, le cas échéant, à la révision des politiques et des programmes de formation en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et des droits de la personne.
		Réaliser une étude auprès de l'ensemble de la communauté portant sur le climat d'ouverture, d'égalité et d'équité régnant au Cégep.
		Mettre en place une formation portant sur les compétences culturelles, l'inclusion, la lutte au racisme ainsi qu'à l'oppression et la rendre disponible à l'ensemble de la communauté.
		Former un comité d'accompagnement spécialisé dans le soutien des groupes minoritaires.
		Élaborer un protocole de travail pour résoudre des situations discriminatoires.
		Maintenir les politiques visant à contrer la discrimination.
Recueillir des données auprès de la communauté étudiante concernant l'impact de leur situation financière sur la réussite.		

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
<p>Susciter l'innovation</p>    	<p>Réaliser des projets multidisciplinaires permettant de mettre de l'avant des pratiques et des technologies innovantes</p>	<p>Mettre en place le projet de laboratoire ÉCO3D afin de concevoir de nouveaux objets provenant de la transformation de déchets plastiques issus de la postconsommation.</p> <hr/> <p>Développer des projets d'économie circulaire favorisant la réparation et le réemploi.</p> <hr/> <p>Évaluer la possibilité de mettre en place un mur de filtration des émissions de GES à l'aide de bryophytes.</p>

Entente de collaboration A19-H20 AGECVM-CVM

Entre



Le cégep du Vieux Montréal, corporation légalement constituée en vertu de la *loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, ayant son siège social au 255, rue Ontario est, à Montréal, Québec, ici représenté par sa directrice générale et sa directrice des services aux étudiant-e-s, ci-après nommé *Le Cégep*,

Et



L'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), corporation légalement constitué en vertu de la *Loi sur les compagnies (partie III)* et accrédité en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, ayant son siège social au cégep du Vieux Montréal, ici représenté par les personnes assumant les rôles de responsable général, de secrétaire général et de secrétaire permanent, ci-après nommée l'*AGECVM*.

Préambule

La présente entente de fonctionnement et de collaboration entre le Cégep et l'AGECVM est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les cégeps* et de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*.

Elle est aussi fondée sur les engagements inclus au *Projet éducatif* du Cégep, en ce qu'il prône des valeurs d'ouverture, de concertation et qu'il oriente les efforts de la communauté vers la formation globale des personnes incluant la *formation citoyenne*.

1. *Reconnaissance mutuelle*

- 1.1. Le Cégep et l'AGECVM se reconnaissent mutuellement les mandats et responsabilités qui leurs sont dévolues en vertu de leurs lois constitutives.
- 1.2. En conséquence le Cégep reconnaît que l'AGECVM a le mandat de représenter les étudiant.e.s du Cégep selon sa charte et ses mandats dûment votés en instance, et l'AGECVM reconnaît que le Cégep a la mission de dispenser les programmes de formation collégiale qui lui sont confiés par le Ministère et de gérer les ressources et infrastructures du Collège.
- 1.3. La présente entente a pour objet d'établir les conditions de base permettant la réalisation des responsabilités mentionnées à l'article.

2. Responsabilités

- 2.1. L'AGECVM et le Cégep reconnaissent que la responsabilité de l'une des parties ne peut être engagée pour aucune considération et sous quelque forme que ce soit par toute action posée par l'autre.

3. Représentant-e-s et informations

- 3.1. Le Cégep désigne sa direction des Services aux étudiant-e-s à titre de responsable de l'exécution de la présente entente, en son absence ou à sa demande, la coordination peut suppléer.
- 3.2. L'AGECVM désigne, pour les mêmes fins, la personne assumant le rôle de responsable général.e. Le ou la secrétaire général.e peut suppléer, le cas échéant, ou tout membre élu en Assemblée Générale.
- 3.3. Dans le but de faciliter l'application des présentes, et dans le respect des dispositions de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les parties conviennent d'échanger les informations visées aux paragraphes 3.4 à 3.8 aussi souvent que requis.
- 3.4. Le Cégep remet à l'AGECVM les règlements et les politiques qui régissent son fonctionnement. De même, l'AGECVM remet au Cégep sa charte, ses statuts et règlements ou tout autre document légal qui décrit son fonctionnement.
- 3.5. En concordance avec son *Projet éducatif*, le Cégep s'engage à favoriser et respecter l'exercice des droits démocratiques de ses étudiant-e-s. Dans cette perspective, le Cégep s'engage à laisser un trou à l'horaire des étudiantes et étudiants tous les mercredis à compter de 15h30, dans la mesure du possible.
- 3.6. Le Cégep mettra à la disposition de l'AGECVM, à chaque session, les informations suivantes :
 - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM comprenant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro de matricule et de programme suivi ;
 - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM par programme ;
 - Une liste à partir de laquelle l'Association puisse s'adresser à tous ses membres par courrier électronique et courrier Omnivox ;

Ces listes seront émises après les confirmations d'inscription d'automne et d'hiver, selon le cas.

- 3.7. De plus, l'AGECVM pourra recevoir, sur demande et selon des délais raisonnables, des listes préliminaires des informations sur l'horaire-maître ou sur tout autre document relatif à la vie collégiale et susceptible de favoriser l'exercice de son mandat de représentation des étudiant-e-s.

3.8. L'AGECVM transmet au Cégep les informations suivantes :

- Une liste des membres de son bureau exécutif ;
- Une liste des comités thématiques et de concentration reconnus ;
- Une liste de ses employé-e-s ou mandataires, qu'illes soient ou pas étudiant-e-s du Cégep.

4. *Comité d'échanges et de consultations*

4.1. Un comité paritaire d'échanges et de consultations est créé, et formé pour le Cégep de la directrice des Services aux étudiant-e-s et de la directrice des Communications et des affaires corporatives, et pour l'AGECVM de deux membres élus en Assemblée Générale. Les deux parties s'entendent pour assurer une stabilité chez les représentant-e-s à ce comité afin de faciliter le suivi des dossiers.

Aux membres du comité peuvent s'ajouter en tout temps, des observateurs et observatrices.

4.2. Ce comité se réunit aussi souvent que le demande l'exercice de ses compétences, mais au moins trois fois par session.

4.3. Ce comité a le mandat général d'observer et d'analyser l'évolution des activités et situations ayant cours au cégep du Vieux Montréal, dans le cadre de l'exécution des présentes.

4.4. Il est également le lien entre les parties pour permettre la concertation et la conclusion d'ententes potentielles sur les sujets suivants, ces ententes pouvant, au gré des parties, être annexées aux présentes, cette liste n'est pas exhaustive :

- Les sujets prévisibles touchant les étudiant-e-s qui seront abordés au conseil d'administration du Cégep, notamment les projets de règlements ;
- L'accessibilité et la qualité des services offerts aux étudiant-e-s du Cégep et les différents facteurs pouvant intervenir sur cette qualité;
- Les collaborations potentielles quant aux projets d'activités nouvelles au bénéfice des étudiant-e-s du Cégep ;
- Les modes habituels de liaisons entre les parties et les modes d'accès à l'information pertinente à l'exécution des présentes ;
- Les modes de liaison à maintenir dans le cas de mouvement collectifs prévisibles au Cégep ou dans le milieu de l'éducation supérieur ;
- Les prévisions et situations budgétaire de l'une ou l'autre partie, et particulièrement les répartitions budgétaires des Services aux étudiant-e-s ;
- Tout sujet pouvant avoir un impact sur la vie communautaire du Cégep, incluant la présence commerciale de tiers du Cégep, à propos desquels sujets les parties pourraient émettre des recommandations conjointes ;
- Les projets de réaménagement ou de réaffectations de locaux mis à la disposition de l'AGECVM ou des comités étudiants, étant entendu que les demandes et

suggestions seront ensuite prises en compte dans les consultations faites par le Service des ressources matérielles, selon ses échéanciers.

- 4.5. Le comité est aussi le lieu d'échanges et de discussions où le Cégep et l'AGECVM s'engagent à se consulter sur tout projet de modification ou d'ajout aux droits, frais, cotisations et contributions assumées par les étudiant-e-s du Cégep, et ce dans les plus brefs délais possibles, en assemblée régulière ou spéciale, le cas échéant.
- 4.6. La direction des services aux étudiants dépose des statistiques au sujet des plaintes relatives aux étudiant.e.s à chaque année.

5. *Organisation matérielle et financière*

- 5.1. Dans la mesure de ses disponibilités en espaces, le Cégep met à la disposition de l'AGECVM des locaux pour loger son bureau exécutif, son secrétariat permanent et les comités étudiants. Les parties présentes conviennent que tout changement à la localisation ou l'aménagement immobilier de ses locaux fait l'objet de consultations préalables. L'ajout, sur réservation, du local A3.07 aux locaux actuels, est opérant la session suivant la signature de l'Entente.

Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM le local A3.84 pour loger le Café étudiant *L'Exode*. Ce Café doit, par ailleurs, faire l'objet d'un protocole spécifique quant à sa gestion et aux collaborations avec le Collège et ses différents services.

- 5.2. Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM et de ses comités les services accessibles à la communauté, et ce aux mêmes conditions et tarifs préférentiels que ceux consentis aux autres, usagers non subventionnés du Cégep.

- 5.3. Le Cégep fournit à l'AGECVM, sans frais :

- L'électricité et le chauffage ;
- L'entretien ménager, hebdomadaire et annuel selon le programme technique connu d'entretien du Cégep ;
- Deux lignes téléphoniques ;
- L'accès aux réseaux internet et intranet en autant que ces services soient également sans frais pour les autres usager-ère-s ;
- Le mobilier des locaux du bureau exécutif, du secrétariat et des comités étudiants, le tout selon la disponibilité du mobilier en question ;
- Des lieux d'affichages, dont les murs extérieurs des locaux A3.85 et A3.84, soit respectivement du secrétariat permanent et du Café *L'Exode*, et les surfaces entre les ascenseurs;
- Les murs d'expression sont établis tels que définis par l'*Entente sur les murs d'expression* mise en annexe.

- 5.4. L'AGECVM est responsable des biens meubles et immeubles qui lui sont confiés par le Cégep, de même que des dommages causés à ces biens autrement que par l'usure normale.

5.5. L'AGECVM remettra annuellement au Cégep un certificat d'assurances établissant qu'elle est couverte pour tous genres de responsabilité, et ce pour un montant minimum d'un million de dollars.

5.6. En concordance avec l'article 5.3, au-delà des services et équipement fournis par le Cégep, l'AGECVM pourra en acquérir d'autres, à ses frais ; elle en informe le Collège afin de s'assurer de la conformité avec les règles et normes en vigueur.

Les meubles et appareils électroménagers achetés ou fournis par l'AGECVM doivent faire l'objet d'une autorisation du Cégep à l'égard de la santé, de la salubrité et de la sécurité. De même, l'AGECVM peut demander au Cégep d'effectuer des travaux dans ses locaux ; elle le fait alors par écrit. Le Cégep tentera alors d'analyser avec l'AGECVM la faisabilité du projet, selon les ressources disponibles. Dans le cas où les services du Cégep ne pourraient répondre à la demande de l'AGECVM, mais la considère recevable, l'AGECVM sera référée aux organismes compétents, à ses frais.

5.7. Pendant les heures habituelles d'ouverture du Cégep, les membres et employé-e-s de l'AGECVM ou des comités étudiants ont accès aux locaux qui leur sont dédiés. En dehors de ces heures habituelles, l'accès aux dits locaux doit faire l'objet d'une autorisation du Cégep. En cas de grève, les deux parties doivent se rencontrer pour convenir des conditions et confirmer les heures d'ouverture du Collège de 8h00 à 16h30, et à convenir d'un horaire élargi, pour chaque jour demandé, le cas échéant. Si les deux parties s'entendent sur les heures d'ouverture du Collège, tous les locaux de l'AGECVM restent disponibles pour ses membres, employé.e.s ou toutes autres personnes ayant l'autorisation de l'AGECVM.

5.8. Le personnel de sécurité et d'encadrement du Cégep doivent avoir une autorisation de l'AGECVM afin d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités. En cas d'une situation d'urgence ou d'application d'une loi, il est possible pour le personnel de sécurité et d'encadrement d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités, l'AGECVM sera informée du fait et du motif lorsque tel accès a lieu en l'absence d'un.e de ses représentant.e.s ou employé.e.s.

5.9. L'AGECVM acquittera les droits et cotisations requis pour l'obtention des permis et licences nécessaires à la tenue de ses activités.

6. Perception de la cotisation étudiante

6.1. En concordance avec la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, le Cégep perçoit la cotisation fixée par l'AGECVM au moment des inscriptions et selon les mêmes modalités que celles applicables à la perception des droits prescrits par le Cégep. L'AGECVM doit informer le Cégep du taux de sa cotisation en temps utile pour cette perception.

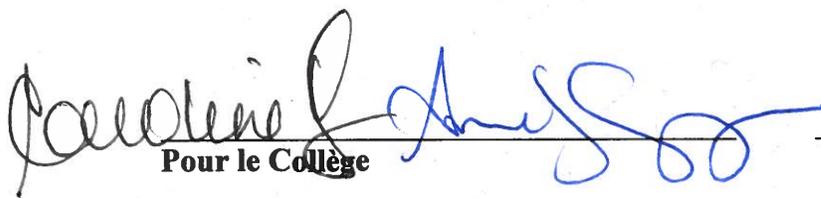
- 6.2. Le Cégep verse à l'AGECVM 80% des sommes perçues, dès qu'il est en mesure d'établir le bilan de cette perception, ou au plus tard 30 jours après la période d'inscription pour une session donnée.
- 6.3. Le solde est versé à la fin de la session visée. À ce moment, le Cégep et l'AGECVM vérifient et règlent l'état des comptes à payer et recevoir de part et d'autre.
- 6.4. L'information sur le nombre d'étudiant-e-s cotisant inscrit-e-s au Cégep pour une session donnée parviendra à l'AGECVM aux moments suivants :
- Lors du premier versement pour une session visée ;
 - Dans les cinq (5) jours qui suivent la confirmation d'inscription d'une session donnée ;
 - Au moment du versement final en fin de session.

7. *Entrée en Vigueur, modification et pérennité*

- 7.1. La présente entente entre en vigueur le jour de sa signature par les parties.
- 7.2. Elle sera approuvée et signée à la fin de la session d'hiver de chaque année afin de permettre son actualisation.
- 7.3. Toute modification aux présentes doit être approuvée et signée par les parties pour être valide.
- 7.4. Tout litige quant à l'interprétation ou à l'application des présentes doit être signifié aux représentant-e-s désigné-e-s responsables à l'article 3 et traité au comité d'échanges et de consultations.

8. *Statuts et règlements*

Dans le cas où l'AGECVM modifierait sa Charte, ses Statuts et règlements ou tout autre document qui influencerait la présente Entente, les parties doivent se rencontrer et approuver les changements que cette modification entraînerait.


Pour le Collège


Pour l'association générale étudiante
(AGECVM)

28 mai 2019
Date

Plan d'action H21

Gérer la transition du magasin scolaire

en une coopératif avec participation étudiant.e.s

- ✓ Considérant le mandat voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant le changement de situation et la révision du but de la Commission de travail sur le magasin scolaire ([TC A20-03](#));
- ✓ Considérant nos mandats internes ainsi que l'objectif actuel du magasin scolaire du CVM;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire partie des négociations avec COOPSCO;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que la promesse d'une participation étudiante sur le Conseil d'administration de la coopérative soit tenue;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif informe les instances de l'association de l'avancée du dossier.**

Plan d'action H21 - Magasin scolaire – Adopté

Forum numérique H21-01 (03 février 2021)



Plan d'action H21

Refaire le site web de l'association

- ✓ Considérant l'âge du site web de l'association;
- ✓ Considérant que notre site web est la principale source d'information sur nos activités;
- ✓ Considérant que nos membres ont besoin d'avoir un accès ergonomique et simple aux informations de leur association;
- ✓ Considérant que la structure de notre site web n'a jamais été mise à jour depuis son installation mais que la base de donnée est toujours à jour;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que le Bureau exécutif soit chargé de s'assurer d'une mise à jour visuelle du site web de l'AGECVM;**
- ❖ **Que nos membres puissent participer à ce changement;**
- ❖ **Que les archives présentes sur notre site web ne soient pas perdues durant la transition.**

Plan d'action Site web AGECVM – Adopté

Forum numérique H21-01 (03 février 2021)



Plan d'action H21

Re-mobiliser les militants et sensibiliser

la population étudiante à nos revendications

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que le comité mobilisation travaille à monter notre mobilisation malgré la distanciation sociale;**
- ❖ **Que le comité mobilisation informe et sensibilise les étudiant.e.s sur nos causes sociales à travers de nouveaux médias;**
- ❖ **Que le comité mobilisation se charge en même temps de faire des initiatives pour prendre soin (*Care*) de nos militant.e.s et étudiant.e.s dont l'isolement pousse à la détresse psychologique.**

Plan d'action H21 Mobilisation – Adopté

Forum numérique H21-01 (03 février 2021)



Plan d'action H21

Briser l'isolement des étudiant.e.s

- ✓ Considérant l'isolement causé par la pandémie;
- ✓ Considérant que la situation actuelle entraîne une détresse psychologique chez les étudiant.e.s;
- ✓ Considérant que le gouvernement ne fait pas grand-chose pour y palier;
- ✓ Considérant que les cours en ligne empêchent la création de toute forme de liens sociaux ou d'appartenance à la communauté;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM essaye de venir en aide au étudiant.e.s en détresse par n'importe quel biais, quel que soit la méthode;**
- ❖ **Que l'AGECVM mette en place des événements et initiatives (en ligne) pour aider à briser l'isolement et créer des liens sociaux;**
- ❖ **Que l'AGECVM continue de se battre pour l'accès des étudiant.e.s à de meilleurs services d'aide notamment psychologique.**

Plan d'action H21 – Briser l'isolement – Adopté

Forum numérique H21-01 (03 février 2021)



Plan d'action H21

Accès aux produits menstruels

- ✓ Considérant que le Bureau Executif met a disposition des produits pour les menstruations à disposition des membres (serviettes et tampons)
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruel pour les étudiant.e.s

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM milite pour des produits menstruels disponibles dans les toilettes du cegep**
- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire en sorte que les produits déjà offerts gratuitement par l'AGECVM le soit aussi ailleurs que dans le local A3.85 de l'AGECVM**

Plan d'action H21 – Produits menstruels - Adopté

Forum numérique H21-01 (03 février 2021)





Bannière utilisée pendant l'occupation du balcon lors des journées de grève d'automne 20

1 2

Présentation

Services

Dossiers

Comités

Documents

Administration

Utilisateur connecté

Utilisateur: Webmestre

Niveau d'accès: Webmestre

Déconnexion

Calendrier des activités

« Janvier 2021 »

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Évènements archivés »

Évènements à venir

Jeudi le 28 janvier

- PRÊT POUR LA RENTRÉE SESSION HIVER 2021

Mercredi le 3 février

- FORUM NUMÉRIQUE H21-01 - 03 FÉVRIER 2021

Mises à jour récentes

Aujourd'hui

- A.G. H21-01: Mandat Loi 21
- A.G. H21-01: Mandat Étudiant.e.s internationaux.ales
- A.G. H21-01: Mandat Définancement de la police
- A.G. H21-01: Mandat Crise écologique
- A.G. H21-01: Mandat Éducation post-covid

Vendredi le 29 janvier

- A.G. H21-01: 03 février 2021 - Ordre du jour
- A.G. H21-01: H21-03-Subvention externe: Voix d'Accès (1.000,00 \$ demandés)
- A.G. H21-01: H21-02-Subvention externe: Jeunesse Debout !!! (977,51 \$ demandés)

Nouvelles externes

ASSÉ

Conception du site

Accueil

CONCOURS NOUVEAU SITE INTERNET AGECEVM

Voir

Modifier

Soumis par **Webmestre** le jeu, 14/01/2021 - 10:49

CONCOURS POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN OEUVRE DU NOUVEAU SITE DE L'AGECEVM.

Ce concours se déroulera en deux étapes :

1^{ère} étape : Établir l'identité visuelle et la charte graphique de l'AGECEVM (voir [cahier pour détails](#))

Cette étape débouchera sur la sélection d'au plus 4 candidat.e.s qui participeront à la 2^{ème} étape de ce concours.

Nous attendons au plus tard le 14 février 2021 :

À PRÉSENTER À LA FIN DE LA 1^{ère} ÉTAPE (À envoyer par courriel agecvm@hotmail.com ou déposer au A3.85)

- Un descriptif de l'identité visuelle de l'AGECEVM;
- Une charte graphique détaillée pour l'AGECEVM;
- Des esquisses de cinq pages du futur site (accueil, comités, formulaires, recherche, documents procèsverbaux, et docur charte et règlements et documents études et autres recherches) sous forme de portefeuille qu'il vous faudra défendre devant comité de sélection à une date à préciser

DATE LIMITE DE REMISE DE VOTRE PROJET de la 1^{ère} ÉTAPE

- **Dimanche 14 février 2021, 23h59**

PRIX ATTRIBUÉS

- 500,00 (cinq cents) dollars à la personne gagnante du concours 1^{ère} étape
- 400,00 (quatre cents) dollars à la personne deuxième du concours 1^{ère} étape
- 300,00 (trois cents) dollars à la personne troisième du concours 1^{ère} étape
- 200,00 (deux cents) dollars aux autres personnes ayant déposé un projet au concours 1^{ère} étape

2^{ème} étape : Développer un projet de site complet et un devis de mise en œuvre du nouveau site de l'AGE (voir [cahier pour détails](#))

Réservé aux maximum 4 participant.es sélectionné.e.s à la fin de la première étape

Nous attendons au plus tard le 21 mars 2021 :

À PRÉSENTER À LA FIN DE LA 2^{ème} ÉTAPE (À envoyer par courriel agecvm@hotmail.com ou déposer au A3.85)

- Un site complètement réalisé sur une plateforme (ou dans ses plus grandes lignes) qu'il vous faudra défendre devant le cc de sélection, avec un document écrit pour présenter les différentes facettes de votre proposition à une date à préciser

DATE LIMITE DE REMISE DE VOTRE PROJET de la 2^{ème} ÉTAPE

- **Dimanche 21 mars 2021, 23h59**

BOURSES

- 300,00 (trois cents) dollars chacun.e des candidat.e.s retenu.e.s à la fin de 1^{ère} étape pour la période de développement, en plus des prix récoltés à la 1^{ère} étape.

PRIX ATTRIBUÉS À LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS

- 1000,00 (mille) dollars à la personne gagnante du concours 2^{ème} étape + un contrat à négocier pour la mise en œuvre du projet gagnant
- 700,00 (sept cents) dollars à la personne deuxième du concours 2^{ème} étape
- 500,00 (trois cents) dollars à la personne troisième du concours 2^{ème} étape
- 300,00 (trois cents) dollars à la personne quatrième du concours 2^{ème} étape

Date: Lundi, 7 Décembre, 2020 - 10:45

Fichier(s) attaché(s):

 Concours nouveau site internet AGECEVM: cahier de charge définitif (07 décembre 2020)

<u>Comités</u>	Budget A20	Solde A20 (au 31 décembre 2020)	Photocopies H20 Sans objet	% autofinanc. A19 H20 (au 30 juin 2020)	Dépenses totales H21	Autofinancement H21	Budget H21 demandé à l'AGECVM	% autofinancement A20	Proposition	Adopté TC H21-01 24-02-21
<u>Improvisation</u>	B	2 669,00 \$	Bud.orig.	75,40%	4 165,00 \$	400,00 \$	1 096,00 \$	9,60%	1 096,00 \$	
<u>Libertad</u>	B	517,77 \$	- \$	-	1 000,00 \$	300,00 \$	182,23 \$	30,00%	182,23 \$	
<u>Fonds extrême nécessité</u>		1 691,31 \$	- \$	-				-		
Total Comités thématiques		4 360,31 \$	- \$	44,20%	5 165,00 \$	700,00 \$	1 278,23 \$	13,55%	1 278,23 \$	- \$
<u>Design intérieur</u>	B	6 265,00 \$	- \$	83,39%	10 100,00 \$	3 150,00 \$	685,00 \$	31,19%	685,00 \$	
<u>Optimonde</u>	B	2 408,22 \$	- \$	11,98%	54 600,00 \$	47 550,00 \$	4 641,78 \$	87,09%	4 000,00 \$	
		- \$	- \$	-	850,00 \$	500,00 \$	350,00 \$	58,82%	350,00 \$	
<u>Sciences de la nature</u>	B	1 481,40 \$	- \$	58,53%	2 980,00 \$	500,00 \$	998,60 \$	16,78%	998,60 \$	
<u>T.I.L.</u>	B	1 298,36 \$	Bud.orig.	63,86%	1 550,00 \$	- \$	251,64 \$	0,00%	251,64 \$	
<u>Techniques administratives</u>	B	- \$	- \$	0,00%	11 050,00 \$	7 050,00 \$	4 000,00 \$	63,80%	2 714,76 \$	
Solde Comités de concentration		2 651,68 \$								
Total Comités de concentration		14 104,66 \$	- \$	33,46%	81 130,00 \$	58 750,00 \$	10 927,02 \$	72,41%	5 000,00 \$	- \$
Fonds disponibles Comités thématiques: 1691,31 \$ (FEN) + 3308,69 \$ (Budget H21) = 5000,00 \$ disponibles					Fonds disponibles Comités de concentration: 2651,68 \$ (Solde A20) + 2348,32 \$ (Budget H21) = 5000,00 \$ disponibles					
Optimonde: Session A20 = transfert de 27,882,90 \$ de subventions antérieures non-utilisées vers AGE CVM ==> récupérer 4.000,00 \$ de ce transfert pour couvrir stage Innus en 2022										

Comité: Improvisation

Nom Personne contact	¹ Cordélia Mercier
Adresse	8665 Offenbach
Ville	Brossard
Code Postal	J4Y 3E4
Téléphone pour suivi	(514) 825-0153

Description du projet

Objectifs

1. Refaire un jersey complet (équipe de 8)
2. Payer les coachs avec l'impro en ligne (espoir d'impro en vrai)

APERÇU FINANCIER DU PROJET

Dépenses		Revenus	
Jersey Réserve	465.00 \$	AUTOFINANCEMENT	
Paie des coachs	3.600.00 \$	1. Cotisation Joueurs	300.00 \$
Graphiste	1.090.00 \$	2. Lettres députés	100.00 \$
		3.	\$
		4.	\$
		5.	\$
		+ SOLDE COMPTE début H21 3.186.96 \$	
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
		SUBVENTION AGEVCM 578.04 \$	
TOTAL	4.165.00 \$		TOTAL 4.165.00 \$

Signatures

	
NOM: Cordélia Mercier	NOM: Xavier Guévin

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGEVCM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre comité

Comité: LIBERTAD

1

Nom Personne contact	Esteban Rodriguez
Adresse	7116 Saint-Denis
Ville	Montréal
Code Postal	H2S 2S4
Téléphone pour suivi	514 692 9567

Description du projet

Objectifs
 Le comité Libertad travail depuis quelques années à détruire les stigmas sur différentes oppressions et à mobiliser la population étudiante sur différents enjeux comme l'environnement, les luttes autochtones, la lutte anticapitaliste, la lutte LGBTQ2+...
 Cette session, la subvention va être particulièrement importantes, car elle va nous permettre d'acquérir des nouveaux outils pour notre mobilisation et pour offrir des activités inclusives à la population étudiante. Par exemple, notre projecteur permettra la projection mobile de films et documentaires sur divers sujets. Aussi, plusieurs dépenses serviront à créer des activités en ligne et/ou à distances pour garder le groupe vivant pendant la quarantaine.
 Notre objectif serait aussi de continuer ce militantisme à travers des conférences avec des professionnels qui est essentiels à notre mission d'informer sur des enjeux actuels.
 Finalement, Libertad est aussi un lieu pour permettre à plusieurs étudiant.e.s de discuter de sujets divers dans un « safe-space » et de créer des rencontres qui permettrons d'élargir notre vision inclusive d'une société idéale.

APERÇU FINANCIER DU PROJET

<u>Dépenses</u>	<u>Revenus</u>
Machine à macarons __, __, 400,00 \$	AUTOFINANCEMENT
Projecteur sans fil commercial __, __, 1000,00 \$	1. Vente de t-shirt et patches __, __, 200,00 \$
t-shirt, macarons, papeterie __, __, 100,00 \$	2. ventes de macarons, collants et zines __, __, 50,00 \$
Conférencier.ère.s __, __, 190,00 \$	3. Conférences en ligne __, __, 50,00 \$
Adobe creative cloud (photoshop, premiere pro, illustrator) __, __, 310,00 \$	4. _____, _____, _____ \$
_____ \$	5. _____, _____, _____ \$
_____ \$	+ SOLDE COMPTE début H21 __, __, 517,17 \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	SUBVENTION AGEVCM __, __, 1182,83 \$
TOTAL __, __, 2000,00 \$	TOTAL __, __, 2000,00 \$

Signatures

NOM: Dan Ionita	NOM: Esteban Rodriguez
------------------------	-------------------------------

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre comité

Comité: <u>LIBERTAD</u>	
1	
Nom Personne contact	Esteban Rodriguez
Adresse	7116 Saint-Denis
Ville	Montréal
Code Postal	H2S 2S4
Téléphone pour suivi	514 692 9567

Description du projet

<p>Objectifs</p> <p>Le comité Libertad travail depuis quelques années à détruire les stigmas sur différentes oppressions et à mobiliser la population étudiante sur différents enjeux comme l'environnement, les luttes autochtones, la lutte anticapitaliste, la lutte LGBTQ2+...</p> <p>Cette session, la subvention va être particulièrement importantes, car elle va nous permettre d'acquérir des nouveaux outils pour notre mobilisation et pour offrir des activités inclusives à la population étudiante. Par exemple, notre projecteur permettra la projection mobile de films et documentaires sur divers sujets. Aussi, plusieurs dépenses serviront à créer des activités en ligne et/ou à distances pour garder le groupe vivant pendant la quarantaine.</p> <p>Notre objectif serait aussi de continuer ce militantisme à travers des conférences avec des professionnels qui est essentielles à notre mission d'informer sur des enjeux actuels.</p> <p>Enfinement, Libertad est aussi un lieu pour permettre à plusieurs étudiant.e.s de discuter de sujets divers dans un « safe-space » et de créer des rencontres qui permettrons d'élargir notre vision inclusive d'une société idéale.</p>
--

APERÇU FINANCIER DU PROJET

Dépenses	Revenus
Machine à macarons 400,00 \$	AUTOFINANCEMENT
Projecteur sans fil commercial 1000,00 \$	1. Vente de t-shirt et patches 200,00 \$
t-shirt, macarons, papeterie 100,00 \$	2. ventes de macarons, collants et zines 50,00 \$
Conférencier.ère.s 190,00 \$	3. Conférences en ligne 50,00 \$
Adobe creative cloud (photoshop, premiere pro, illustrator) 310,00 \$	4. \$
<i>entente avec Audiaximus du CVM</i> \$	5. \$
..... \$	+ SOLDE COMPTE début H21 517,17 \$
..... \$ \$
..... \$ \$
..... \$ \$
..... \$ \$
..... \$ \$
TOTAL 1000,00 \$	SUBVENTION AGEVCM 182,83 \$
	TOTAL 1000,00 \$

Signatures

NOM: Dan Ionita	NOM: Esteban Rodriguez
<p>Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre comité</p>	

Comité: Sciences de la Nature

1

Nom Personne contact	Audrey Thériault
Adresse	125 Marc-Aurèle Fortin
Ville	Varenes
Code Postal	J3X 1X2
Téléphone pour suivi	514-778-4930

Description du projet

Objectifs

Sentir l'appartenance au programme de Sciences de la nature avec des chandails qui nous rendent fiers de notre appartenance à ce programme et à notre institution, le CVM.

Continuer d'offrir des activités en ligne pour s'évader des cours et des examens, tout en tissant des liens avec les membres de notre comité étudiant.

Investir dans des activités extérieures et en personnes, si les conditions continuent de s'améliorer. Sinon, nous réinvestirons les fonds pour l'achat de hoodies d'une entreprise québécoise et environnementalement responsable. Ainsi, stimuler l'économie locale !

APERÇU FINANCIER DU PROJET

<u>Dépenses</u>	<u>Revenus</u>
Aurores boréales __, 800,00 \$	AUTOFINANCEMENT
Hoodies de science de la nature __ 1 500,00 \$	1. Contribution membres (hoodies) , 350,00 \$
Films ; activités en ligne __, 30,00 \$	2. Contribution membres (escalade) , 150,00 \$
Soirée meurtre et mystères __, 50,00 \$	3. _____ \$
Escalade prise 2 __, 600,00 \$	4. _____ \$
_____ \$	5. _____ \$
_____ \$	+ SOLDE COMPTE début H21 __ 1 481,40 \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
TOTAL __ 2 980,00 \$	SUBVENTION AGEVCM __, 998,60 \$
	TOTAL __ 2 980,00 \$

Signatures

NOM: Tran Hong Quan	NOM: Axel Dansereau
<p>Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGEVCM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre comité</p>	

Comité: Comité étudiant technique d'intervention en loisir (CÉTIL)

1

Nom Personne contact	Maryane Fontaine (trésorière)
Adresse	Maison : 1260 boulevard Quinn
Ville	Longueuil
Code Postal	J4J 3H8
Téléphone pour suivi	Cellulaire : (450) 209-3829

Description du projet

Objectifs

Notre comité a pour objectifs de favoriser l'ouverture sur le monde du loisir afin de permettre aux étudiants d'en avoir une connaissance appropriée et de promouvoir les qualités propres au programme de Techniques en Gestion et Intervention en Loisir du Cégep du Vieux Montréal. Ainsi que les aider à mettre en application leurs acquis académiques en leur offrant des opportunités dans le monde du loisir. Donc, plusieurs sous-comités se sont développés et nous voulons soutenir nos collègues de classe à réussir dans leurs projets. Il y a le comité bal, celui des objets promotionnels de la technique, albums de finissants et le comité d'intégration. Compte tenu de la situation pandémique, plusieurs étudiants nous ont fait savoir qu'ils éprouvent des difficultés financières mais souhaiteraient avoir des souvenirs de leur passage au CVM et garder des bons souvenirs malgré les circonstances actuelles. Alors, nous les aiderons avec un prêt qu'ils rembourseront par la suite.

APERÇU FINANCIER DU PROJET

<u>Dépenses</u>	<u>Revenus</u>
Vêtements et objets GIL __, 800, 00\$	AUTOFINANCEMENT
Party session __, 200, 00\$	1. _____ \$
Location salle (célébration finissants) , 150, 00\$	2. _____ \$
Comité d'intégration __, 200, 00\$	3. _____ \$
Soutien financier aux étudiants __, 200, 00\$	4. _____ \$
_____ \$	5. _____ \$
_____ \$	+ SOLDE COMPTE début H21 <u>1.154,66\$</u>
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	_____ \$
_____ \$	SUBVENTION AGEVCM __, 400, 00\$
TOTAL <u>1,550,00\$</u>	TOTAL <u>1,554,66\$</u>

Signatures

NOM: Maryane Fontaine (trésorière)	NOM: Érika Desjardins (présidente)

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre comité

